**Revue Autrepart - Appel à contributions et notes de lecture**

**Scolarisation des filles : où en sommes-nous ?**

**Coordination**: **Marie-France Lange, Directrice de recherche à l’Institut de recherche pour le développement (IRD)**

Depuis deux décennies, la progression rapide des effectifs scolaires féminins et des indices de parité filles/garçons dans les différents degrés d’enseignement indique une tendance générale vers un accès à l’éducation plus égalitaire dans l’ensemble des pays du Sud, même si de grandes variations sont observées. Ainsi, la parité en termes quantitatifs est atteinte en Amérique latine, contrairement à l’Asie et à l’Afrique. Les fortes inégalités entre les pays du Sud renvoient aux histoires singulières des systèmes scolaires et aux contextes nationaux des politiques d’éducation, des représentations sociales de la place et du rôle des femmes, mais aussi des rapports de genre. Les inégalités d’accès, de réussite, de parcours scolaire traversent l’ensemble des degrés d’enseignement, en s’accentuant et en se transformant tout au long de la scolarité des filles.

Les inégalités scolaires selon le sexe dans les pays du Sud sont étudiées depuis longtemps, mais l’approche genre n’a été intégrée que récemment à ces recherches, tout particulièrement en milieu francophone. Cette approche permet à la fois d’analyser les inégalités observées, mais aussi d’articuler les pratiques aux représentations sociales, de revisiter les autres inégalités de classe, de caste, de religion, d’ethnie ou de nationalité et de prendre en compte les rapports de pouvoir sous-tendus. Parfois, ces rapports de pouvoir s’exacerbent en stratégies politiques où la violence envers les filles scolarisées atteint son paroxysme (par exemple en Afghanistan, au Pakistan ou plus récemment au Nigeria).

Les trois axes thématiques suivants pourront être abordés dans ce numéro de manière indépendante ou en lien les uns avec les autres. Toutes les disciplines des sciences sociales sont invitées à y apporter leur contribution.

**1. Politiques publiques d’éducation et scolarisation des filles**

Le rôle de l’agenda international et des différentes conférences relatives à l’éducation (Conférence de Jomtien, 1990 ; Forum de Dakar, 2000), aux femmes (Conférence sur les femmes de Beijing, 1995) ou au développement (Sommet du millénaire des Nations Unies, New York, 2000) dans l’élaboration des discours et des politiques nationales en faveur de la scolarisation des filles n’est plus à démontrer. Il s’agira ici de s’interroger sur les modalités de transfert ou de traduction d’injonctions internationales dans l’élaboration des politiques nationales d’éducation en faveur des filles et des femmes. Il conviendra d’analyser les processus par lesquels l’action publique se construit entre les priorités des organisations internationales, celles réécrites par les politiques nationales et la mise en action sur le plan local (celui des établissements scolaires). L’analyse des instruments de transfert, coercitifs ou volontaires, et des stratégies des acteurs en présence, que ce soient les trois acteurs généralement identifiés dans l’action publique (cadres supérieurs internationaux, intermédiaires et nationaux), ou plus rarement les acteurs locaux (personnels de l’éducation), devra tenir compte des représentations que les acteurs en présence ont des rapports de genre, des conflits cognitifs produits par les discours sur la scolarisation des filles et des moyens utilisés pour tenter de les résoudre.

**2. École reproductrice des inégalités de genre**

Si la grande majorité des textes juridiques des pays du Sud reconnaissent l’égalité des droits à l’éducation des filles et des garçons, les représentations des rapports de genre en contexte scolaire demeurent toujours très défavorables aux filles. Les contenus des manuels, l’orientation scolaire, les pratiques des administrations et du personnel enseignant sont décrits comme influençant les itinéraires scolaires des filles. Quel rôle jouent le statut des femmes et les représentations des rapports sociaux de sexe dans les attitudes et pratiques discriminantes des enseignants ou des pairs ? Comment expliquer la tolérance envers la violence ou les abus sexuels dont sont victimes écolières, lycéennes ou étudiantes ? Ces facteurs défavorables aux filles pourront être étudiés à partir d’ethnographies des espaces scolaires ou extrascolaires ou d’études quantitatives. En dépit, dans certains cas, du faible impact de la scolarisation des filles (statut des femmes inchangé, codes de la famille toujours discriminants vis-à-vis des femmes, inégalités persistantes dans l’accès à l’emploi, etc.), celle-ci continue parfois d’être perçue comme génératrice de désordre social et peut susciter des oppositions radicales. Les auteurs pourront aussi s’intéresser à ces mouvements d’opposition à l’éducation des filles et aux acteurs qui en sont à l’origine. Ceux-ci peuvent être analysés sur le plan des discours d’acteurs politiques ou religieux, mais aussi des violences faites aux écolières et lycéennes.

**3. Stratégies éducatives des familles face à la scolarisation des filles et des garçons**

La scolarisation des filles relève aussi des stratégies familiales d’éducation : les choix éducatifs des familles selon le sexe de l’enfant concerné semblent souvent déterminants. L’augmentation récente de la scolarisation interroge les facteurs de transformation de la demande scolaire, notamment dans des contextes où les familles étaient souvent désignées comme opposées à la scolarisation de leurs filles. L’adhésion nouvelle à l’éducation des filles pose la question des raisons de ces évolutions rapides. L’amélioration de l’offre tant qualitative que quantitative et les politiques en faveur de la scolarisation des filles suffisent-elles à expliquer ce mouvement ou assiste-t-on à une évolution des représentations sociales de l’éducation des filles ? Les articles pourront s’intéresser à l’acceptation récente de la mise à l’école des filles, aux stratégies de résistance à la scolarisation ou à l’adhésion différentielle selon le sexe de l’enfant (en termes de dépenses d’éducation, de choix des ordres d’enseignement ou de filières, etc.). Les chercheurs se sont plus rarement intéressés au rôle de chacun des membres de la famille dans les décisions touchant à l’éducation des enfants. Dans ce numéro, on pourra étudier de façon plus spécifique les rapports de force intrafamiliaux, les éventuels conflits et négociations au sein de la famille et le rôle joué par les femmes dans les décisions qui touchent la scolarisation, sans se limiter au seul résultat des négociations qui occulte le jeu du pouvoir.

**Les intentions de contributions (titre et résumé ne dépassant pas 1000 signes)**

**doivent être adressées à la revue Autrepart**

**le 15 juillet 2015 au plus tard**

**Les articles sélectionnés devront être remis le  15 octobre 2015**

**Les notes de lecture sur le thème du numéro**

**doivent être adressées à la revue Autrepart avant le 15 novembre 2015**

**Revue Autrepart -** 19 rue Jacob - 75 006 Paris

<http://www.cairn.info/revue-autrepart.htm>

Merci d’envoyer vos messages à la revue à : [autrepart@ird.fr](mailto:autrepart@ird.fr) avec copie à revue.autrepart@gmail.com